

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

54, rue René Goscinny
85000 La Roche-sur-Yon
tél. : 02 51 05 57 79

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 MARS 2017

COMPTE RENDU

1 SUBVENTIONS PARC PRIVE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Il est proposé au Bureau d'accorder 22 subventions pour un montant total de 45 484 €

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 VENTE D'UNE PARCELLE ZAE LES AJONCS - LA ROCHE SUR YON - A SEPRO ROBOTIQUE

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le cadre du développement de l'entreprise SEPRO Robotique, La Roche-sur-Yon Agglomération a déjà accepté la demande d'acquisition d'une parcelle sur la ZAE des Ajoncs (191 IM 158 d'une surface de 2 369 m²). Cette acquisition complète celle d'une parcelle située sur la commune de la ferrière, en ZAE les Ajoncs Est, cadastrée YB 85.

Pour compléter la surface de la parcelle 191 IM 158 et permettre un aménagement global en lien avec la parcelle acquise en ZAE Les Ajoncs Est, l'entreprise demande à acquérir la parcelle 191 IM 160 d'une surface de 61m² ainsi qu'une parcelle non cadastrée d'environ 300 m² sous emprise ferroviaire. Le prix de vente est de au prix de 13,83 €HT le m².

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 VENTE D'UNE PARCELLE ZAE LA GARLIERE - VENANSAULT - A APCI

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

La société « Atlantique Plafond Cloison Isolation » (APCI), dont le siège social est fixé à Le Bignon en Loire-Atlantique, œuvre dans le secteur d'activité des travaux de plâtrerie.

Elle souhaite réserver une parcelle d'environ 1 500 m² pour y construire un atelier et un local de stockage de 150 m² pour l'usage de l'entreprise et deux ateliers de 98 m² à louer à des entreprises.

Il est donc proposé au Bureau de vendre 1 500 m² au prix de 13.83 €HT le m², soit 20 745 €HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 VENTE D'UNE PARCELLE ZAE LES PETITES BAZINIÈRES - LA ROCHE SUR YON - A FA IMMOBILIER

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

La société « FA Immobilier », dont le siège social est fixé à Le moulin neuf, œuvre dans le secteur d'activité de la promotion immobilière de logements.

Il est proposé au Bureau de lui vendre une parcelle de 4 029 m² au prix de 70 €HT le m² soit 282 030 €uros HT.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 AERODROME RENE COUZINET - REDEVANCES AEROPORTUAIRES 2017

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Comme chaque année, il convient d'apporter une modification sur l'ensemble des tarifs aéroportuaires.

L'augmentation annuelle s'élève à 2% arrondie aux 5 centimes près et une augmentation de 9% sur certaines prestations comme l'an dernier.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 ACQUISITION FONCIERE - SECTEUR CHATEAU FROMAGE A LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

A l'issue d'une procédure d'appel à candidatures, la SAFER a attribué à La Roche-sur-Yon Agglomération des biens d'une superficie totale de 20ha 14a 16ca situés lieu-dit Château Fromage dans le but de constituer une réserve foncière compensatoire.

Le Bureau est appelé à approuver cette acquisition au prix de 36 819,95€soit 0,18€/m².

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7 ACQUISITION D'UN ENSEMBLE DE LOCAUX AUPRES DE OCDL-GROUPE GIBOIRE - 123 BOULEVARD LOUIS BLANC A LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Dans le cadre de sa politique de développement du numérique, La Roche-sur-Yon Agglomération a manifesté son intention de se porter acquéreur auprès de la société OCDL-GROUPE GIBOIRE, des halls 1 et 2 compris dans le bâtiment D de l'immeuble SCINTEO ainsi que les places de parking dédiées actuellement occupé pour partie par la LOCO NUMERIQUE.

Les parties se sont entendues sur un prix de 1 432 080 €HT.

Le Bureau communautaire est appelé à approuver cette acquisition.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 AVENANT 1 MARCHE SUBSEQUENT A16-040 - AMENAGEMENT DE LA DEVIATION DE LA ROUTE DE LA LEVRAUDIERE - LA FERRIERE

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

Il est nécessaire de conclure un avenant au marché pour les raisons suivantes :

Travaux complémentaires qui interviennent à la demande des riverains dans le cadre du nouvel aménagement qui passe à proximité des bâtiments agricoles. Ces aménagements serviront notamment de brise vue et pare bruit pour la protection des animaux.

- fourniture et pose d'une clôture brise vue sur poteau bois scellé

- suppression de préparations, fournitures et plantations de végétaux en lieu et place de la clôture bois et fil de fer de ronce

Les membres du Bureau sont invités à se prononcer sur la conclusion de cet avenant n°1, pour un montant de 9 547,90 €HT, ce qui porte le montant du marché de 264 483,80 €HT à 274 031,70€HT (+ 3,61 % par rapport au montant initial).

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION AU SEIN DES COPROPRIETES

Rapporteur : Monsieur Luc Guyau

La Roche-sur-Yon Agglomération doit procéder à la désignation d'élus pour la représenter lors des assemblées générales de copropriété.

Le Bureau est appelé à approuver la désignation de Monsieur Luc GUYAU en qualité de titulaire et Madame Nathalie GOSSELIN en qualité de suppléante pour l'ensemble des copropriétés.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 ADHESION A L'AVERE FRANCE

Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau

Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans l'évolution des modes de déplacement. L'électro-mobilité est un des axes de travail pour faire évoluer les pratiques de mobilité.

Afin de rejoindre le réseau des territoires électro-mobiles, et d'y trouver des appuis techniques et des conseils, il est proposé d'adhérer à l'Avere-France.

L'Avere-France, soutenue par le ministère du développement durable et l'ADEME, est l'instance française d'expertise dans le domaine du transport et de la mobilité électrique.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ